

A Quimper
Le 1er avril 2009

Madame la ministre de la Culture et de la Communication.

Après lecture et analyse du rapport de l'AERES sur l'acceptation du DNSEP au grade de Master, les étudiants de l'école des Beaux-Arts de Cornouaille s'inquiètent quant aux remarques rapportées par les experts de l'AERES qui sont criblées de contradictions.

La contradiction principale réside dans la prescription de réformes du diplôme de DNSEP qui vont à l'encontre des nombreux points positifs mis en exergue du rapport. Réformer le DNSEP selon des modèles strictement universitaires reviendrait à dénier, à remettre en cause les spécificités de l'enseignement supérieur artistique telles que saluées par ce rapport.

La principale de ces spécificités est l'articulation étroite entre la pratique et la théorie, le travail plastique incluant nécessairement une réflexion théorique, la recherche étant le liant entre ces deux approches que ce rapport voudrait dissocier.

Par ailleurs, « la différenciation des objectifs de formation entre DNAP et DNSEP », jugée insuffisante au sein des écoles d'art, car constituant « une simple logique de continuation », ne peut être comparée aux recherches engagées par des étudiants en université. En effet, si le DNSEP représente une étape (nommée phase projet) plus spécifiquement orientée vers le développement de la recherche autonome pour chaque étudiant (ce qui pourrait être comparable au stade Master en université), les trois premières années offrent aux étudiants un encadrement pédagogique plus généraliste (phase programme). Néanmoins, cette phase programme inclut une dimension de recherche autonome pour que chaque étudiant développe son territoire de création.

Les enseignements dispensés ainsi que les suivis pédagogiques au sein des écoles diffèrent radicalement de ceux des universités. C'est pourquoi nous refusons que la spécificité pédagogique des écoles des beaux-arts (dont le rapport souligne que les étudiants en sont très satisfaits) soit annulée par l'imposition du modèle universitaire.

Nous demandons simplement une reconnaissance du DNSEP comme équivalent du Master. Enfin, nous souhaitons que soit dépassé le désaccord, voire le clivage qu'évoque le rapport au sujet des prescriptions universitaires au sein même de la commission d'experts, pour rouvrir le dialogue en prenant réellement en compte les valeurs d'une école d'art.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ces remarques.

Veuillez agréer madame la ministre l'expression de nos salutations respectueuses.

Les étudiants de l'Ecole Supérieure des Beaux Arts de Cornouaille.

copies à:

Monsieur Olivier Kaepelin, Délégué aux arts plastiques

Monsieur Bernard Poignant, Maire de Quimper, Député européen

Monsieur Gilbert Gramoullé, adjoint à la culture de la Ville de Quimper, Président de l'Association
des écoles supérieures d'art de Bretagne
Monsieur Jean-Jacques Urvoas, Député du Finistère
La CNEEA
L'ANDEA